

**Question écrite du 23 mars 2011 de Mmes Salika Wenger, Marie-France Spielmann et M. Pierre Rumo: «Musée d'art et d'histoire: éthique irréprochable?»**

Connaissant le code déontologique de l'ICOM (Conseil international des musées) auquel est soumis le Musée d'art et d'histoire, sachant que le directeur, M. Jean-Yves Marin, a été président de l'ICOM, et tenant compte du fait qu'un seul objet qui serait de provenance douteuse peut invalider toute une collection,

le Conseil administratif peut-il nous garantir que la provenance de tous les objets des collections exposés ou déposés au Musée d'art et d'histoire est irréprochable en regard du code déontologique de l'ICOM?